



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Séance du 12 juin 2019

19 h – École Henri-Forest

Présences :

Sophie Bélair, directrice	Julie Harnois, parent
Rosalie Trépanier, enseignante	Jean-Philippe Bernard, parent
Catherine Bergeron, enseignante	Sébastien Dutil, parent
Marie-Claude Hétu, service de garde	
Stéphanie Charbonneau, parent	

Absences :

René Goulet, enseignant	
Mathilde Quillaud, parent	

Invités :

1. Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Plusieurs points sont ajoutés au varia :

- Bilan de la soirée BBQ
- Fête de fin d'année et remise de diplôme des finissants
- Œuvre d'art (dons reçus et à venir)
- Utilisation du budget fête de fin d'année à transférer si possible

Respect du quorum et adoption de l'ordre du jour par résolution (**CÉ-HF-12062019-1**).
Proposé par M. Dutil, appuyé par M. Bernard.

2. Question du public

Il n'y a pas de question.

3. Procès-verbal, adoption et suivi

Le procès-verbal est déposé.

Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} mai 2019 par résolution (**CÉ-HF-**

12062019-2). Proposé par M. Dutil, appuyé par M. Bernard.

4. Mot de la présidente

Rien à signaler.

5. Mot de la direction

M^{me} Bélair remercie le conseil d'établissement pour l'ensemble du mandat qui lui a été confié cette année. Elle souligne l'implication des parents ainsi que des enseignants dans la vie de l'école. Elle remet une médaille d'or à M. Dutil en hommage symbolique à ses 7 ans de représentation au conseil d'établissement de l'école.

6. Approbation des frais chargés aux parents

Les parents mentionnent qu'ils sont contents que l'anglais nécessite à nouveau du matériel pédagogique (cahier d'exercices).

En 2019-2020, les enfants devront porter un t-shirt vert forêt pendant les cours d'éducation physique. S'ils le souhaitent, les parents pourront s'en procurer un à la rentrée, avec le logo de l'école. Il sera vendu sans profit. Il sera proposé aux élèves du préscolaire, 1^{re} et 2^e année, mais obligatoire pour les élèves de 3^e, 4^e, 5^e, 6^e année.

Approbation par résolution (**CÉ-HF-12062019-3**) des frais chargés aux parents pour 2019-2020. Proposé par M^{me} Harnois, appuyé par M^{me} Héту.

7. Approbation du bilan du plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Le bilan est présenté.

Approbation par résolution (**CÉ-HF-12062019-4**) du bilan du plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Proposé par M^{me} Trépanier, appuyé par M. Bernard.

8. Approbation du budget 2019-2020

Le budget est présenté.

Approbation par résolution (**CÉ-HF-12062019-5**) du budget 2019-2020. Proposé par M. Bernard, appuyé par M. Dutil.

9. Service de garde

9.1 Approbation des tarifs 2019-2020

Les tarifs sont présentés.

Approbation par résolution (**CÉ-HF-12062019-6**) des tarifs 2019-2020 du Service de garde. Proposé par M. Bernard, appuyé par M^{me} Trépanier.

9.2 Approbation des règles de fonctionnement du Service de garde 2019-20

Les règles sont présentées.

Approbation par résolution (**CÉ-HF-12062019-7**) des règles de fonctionnement 2019-2020 du Service de garde. Proposé par M^{me} Bergeron, appuyé par M. Dutil.

9.3 Approbation du traiteur scolaire 2019-20

Le conseil d'établissement décide de reconduire l'entente avec Le Traiteur Scolaire.

Approbation par résolution (**CÉ-HF-12062019-8**) de l'entente 2019-2020 avec Le Traiteur Scolaire. Proposé par M. Bernard, appuyé par M^{me} Harnois.

9.4 Information : Fonctionnement aux dîners 2019-2020

Tous les groupes seront accompagnés d'une éducatrice afin d'augmenter la sécurité, d'avoir des animations au dîner et d'assurer la formation des éducateurs. De plus, il n'y y aura plus de micro-onde accessible aux élèves comme dans la très grande majorité des écoles de la CSMB. En retirant l'usage des micro-ondes, cela permet aux élèves de manger tous en même temps et de profiter pleinement de leurs 30 minutes de récréation. On évite aussi les repas trop chaud, trop froid, les accidents de travail et on assure d'une meilleure façon la salubrité lors des repas. Le fait que des éducatrices soient attirées à chacun des groupes permet aux élèves d'évoluer de façon plus sécuritaire et structuré pendant leur moment de dîner. Nous croyons qu'avec ces nouvelles mesures, nous pourrions diminuer la violence et l'intimidation dans la cour à l'heure du dîner, tel que ciblé dans notre projet éducatif. De plus les micro-ondes surchargeaient le réseau électrique ce qui compromettrait tous les outils informatiques (portables, lumière de projecteur TBI). Le service de garde s'est assuré que le service de traiteur soit toujours accessible et intéressant pour les élèves. Les membres parents expriment leur déception mais comprennent les enjeux et supportent la décision.

10. Utilisation des locaux 2019-2020

M^{me} Bélair indique les changements de locaux :

- Le local 207 devient la classe du groupe 591/691;
- Le local 204 devient un local d'anglais;
- Le local S-114 sera encore occupé par le groupe 103, mais change de titulaire (Mélanie Morin);
- Le local S-112 reste libre, mais il est possible qu'une 2^e classe d'adaptation scolaire soit ouverte pendant l'été.

11. Mot du délégué de parents

Rien à signaler.

12. Mot des enseignants

Rien à signaler.

13. Correspondance

Rien à signaler.

14. Varia

14.1 Bilan de la soirée BBQ

La soirée fut un franc succès. Les profits s'élèvent à plus de 1 200 \$.

14.2 Fête de fin d'année et remise de diplôme des finissants

La fête de fin d'année aura lieu le 20 juin et la remise des diplômes le 19 juin.

14.3 Œuvre d'art (dons reçus et à venir)

L'école a reçu un don de 150 \$ de la part de M^{me} Bonnicci, notre commissaire et la Caisse Desjardins prévoit donner un montant pouvant aller jusqu'à 1 500 \$.

14.4 Utilisation du budget fête de fin d'année à transférer si possible

Puisque les budgets de l'année scolaire 2019-2020 s'annoncent plus minces, M^{me} Bélair propose de payer la fête de fin d'année à même le fonds 1 si possible. Ainsi, l'argent économisé pourra être transféré dans le fonds dédié aux campagnes de financement pour l'achat d'une toile rétractable au gymnase.

Approbation par résolution (**CÉ-HF-12062019-9**) du financement de la fête de fin d'année par le fonds 1 et du transfert de fonds correspondant. Proposé par M. Bernard, appuyé par M. Dutil.

15. Date de la prochaine rencontre

La date de la prochaine rencontre sera déterminée à l'assemblée générale annuelle.

16. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20 h 51.

Stéphanie Charbonneau
Présidente

Sophie Bélair
Directrice